

Retour à l'observatoire

## Observatoire ALOSE FEINTE DE MEDITERRANEE

• Campagne de prélèvement d'ADN environnemental (ADNe) (2023)

Voir l'analyse

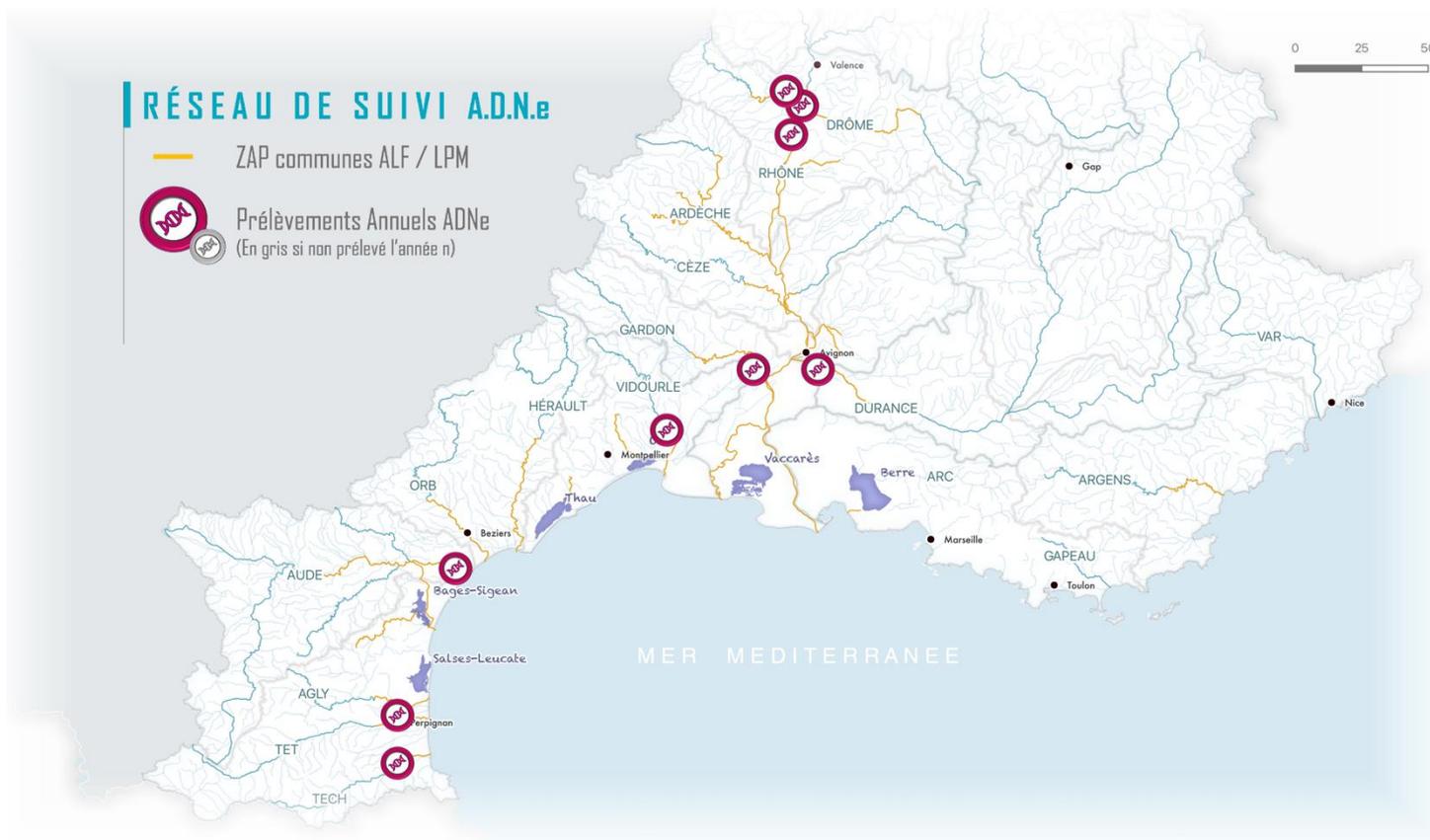
<< Effectifs d'Aloses aux stations de vidéo-comptage (2023)

13 Prélèvements en 2023

0 détections

4 détections

>> Nombre de bulls : Aloses feintes de Méditerranée (2023)



### 1. Espèces ciblées

Les espèces prioritairement visées dans le cadre du suivi ADNe sont l'Alose feinte de Méditerranée et la Lamproie marine.

Concernant l'alse, l'objectif est la localisation des fronts de colonisation, l'évaluation de la reconquête des milieux après des travaux de restauration de la continuité, ou encore la détection de présence sur les cours d'eau où la colonisation n'est pas encore avérée ou rare. Concernant la lamproie, étant donné la très faible dynamique actuelle de l'espèce, l'ADNe permet d'augmenter les chances de détection et donc de disposer d'indices de présence sur le bassin Rhône Méditerranée.



L'anguille colonise beaucoup plus largement les cours d'eau et les secteurs amont des fleuves côtiers que les deux espèces précédentes. Sa présence n'atteste donc pas de la fonctionnalité de dispositifs de franchissements ou de la récente reconquête des milieux. Les informations relatives aux tailles des anguilles sont bien plus parlantes pour cela, de même que les abondances. L'ADNe ne donnant pas d'indication sur ces deux composantes, l'outil s'avère moins utile pour le suivi de l'espèce.

L'utilisation de l'ADNe est également pertinente pour détecter des espèces d'intérêt patrimoniale ou halieutique comme l'Apron du Rhône (*Zingel asper*) ou d'autres présentant un intérêt halieutique, comme le brochet (*Esox lucius*).

## 2. Résultats des prélèvements 2023

### 2.1. Résultats globaux toutes espèces :

Les données récoltées dans le cadre du suivi ADNe, ainsi que le tableau bilan concernant l'ensemble des espèces piscicoles, sont hébergées au sein de la base de données de l'observatoire. Pour accéder à cette base de données, merci de compléter au préalable

[ce formulaire](#)

En 2023, l'ensemble des échantillons réalisés par MRM n'a permis de détecter la présence de la lamproie marine dans aucun des cours d'eau échantillonnés. Même si la méthode ADNe ne permet pas de certifier l'absence d'une espèce, cette absence de détection va dans le sens des observations de ces dernières années : **la Lamproie marine est en train de disparaître du bassin Rhône Méditerranée**. Le constat est alarmant pour cette espèce.

### 2.2. Analyses des résultats par cours d'eau :

#### Le front de colonisation du Rhône et de ses affluents par les aloses :

Des prélèvements ont été effectués sur le Gardon en plusieurs points sur la Durance en aval du seuil 68 (objectif lamproie), sur l'Ouvèze en plusieurs points, la Sorgue, sur le Vieux Rhône de Montélimar, l'Eyrieux et la Drôme.

Sur le **Gardon**, l'alose n'a été détectée sur aucune station cette année, à noter que le Gardon au printemps 2023 présenté de faibles débits, tout comme le Rhône. Le Gardon a certainement été peu colonisé par les aloses au cours du printemps 2023, les résultats obtenus ne sont pas suffisants pour évaluer la franchissabilité de la passe à poissons du seuil de Remoulins.

Sur la **Durance**, la présence de l'alose a comme chaque année été détectée. pour rappel, les aloses ont pour le moment accès à la Durance jusqu'au seuil de Callet (6km de la confluence avec le Rhône). Sur le Rhône, la présence de l'alose a été détectée sur le Vieux Rhône de Montélimar. Les prélèvements réalisés sur l'Eyrieux et la Drôme, actuels objectifs géographiques du PLAGEPOMI se sont révélés négatifs.

Trois prélèvements ont été effectués sur le **bassin versant de l'Ouvèze**, ayant permis de constater la présence de l'alose à Bédarrides et en amont de la confluence Ouvèze/Sorgue sur la Sorgue ! Il est ici important d'écrire que ces prélèvements ont été effectués après un orage qui a permis une augmentation des débits et certainement facilité le franchissement du seuil de la confluence Ouvèze/Sorgue par les aloses.

#### Les fleuves côtiers :

Sur le **Vidourle**, l'alose a été détectée sur sa partie aval mais sa présence n'a pas été détectée entre l'ouvrage de Villetelle et de la Roque d'Aubais. Ces prélèvements seront reconduits en 2024.

Sur l'**Aude**, le prélèvement effectué est réalisé dans le cadre de la recherche de trace de lamproie marine. Comme chaque année, il est positif pour l'alose qui sont présentes en nombre sur ce site (Moussoulens).

Sur la **Têt**, deux prélèvements ont été réalisés : en aval du passage à gué de Bompas et en amont du radier Pont Joffre. La Têt a souffert de très faibles débits au printemps 2023 (plus de 10 fois inférieurs à la normale) rendant le franchissement des passages à gué de Villelongue la Salanque et de Bompas difficiles pour les aloses (apparition d'une marche au niveau des ponts cadres). Les prélèvements ADNe, réalisés en amont du premier passage à gué se sont révélés négatifs, venant confirmer les craintes des observateurs. A noter l'observation de reproduction des aloses en aval du passage à gué de Villelongue où les aloses semblaient présentes en nombre.

Sur le **Tech**, le prélèvement effectué en 2023 n'a pas permis de détecter la présence de l'alose. Comme les autres cours d'eau Occitans, le Tech a présenté de faibles débits au printemps 2023 et l'embouchure a été fermée une partie de la saison. Ce cours d'eau présente néanmoins un enjeu d'importance pour les aloses dont la présence a été détectée à plusieurs reprises les années précédentes.

### 3. Protocole de prélèvement

L'ADN environnemental (abrégé ADNe) est une technique de prélèvement qui permet d'identifier les espèces présentes dans un cours d'eau à un instant t, en filtrant puis en identifiant les traces d'ADN qu'elles laissent dans l'environnement. La technique comprend deux étapes :

- 1- Une phase de collecte, réalisée sur le terrain. A l'aide d'un dispositif permettant d'aspirer des fragments d'ADN contenus dans l'eau, deux opérateurs filtrent l'eau du cours d'eau durant 30 minutes pour concentrer l'ADN.
- 2- Une phase d'analyse, réalisée en laboratoire. Cette seconde phase mobilise des techniques de biologie moléculaire (PCR, séquençage, amplification, etc.), qui permettent d'isoler les fragments d'ADN provenant de différentes espèces, puis d'identifier les espèces en question. Encore expérimentale il y a quelques années, cette approche novatrice prend aujourd'hui de l'ampleur et trouve de multiples champs d'application en écologie.



### 4. Objectifs et stratégie de suivi

Les objectifs liés à la mise en place de prélèvements ADNe sur le territoire sont multiples et concernent principalement la Lamproie marine et l'Alose feinte de Méditerranée :

Dans le cas de la Lamproie marine, l'objectif est de :

- Créer une veille sur les cours d'eau et maximiser les chances d'observations de l'espèce

Dans le cas de l'aloise feinte de Méditerranée, les objectifs sont de :

- Créer également une veille en maximisant les chances d'observations sur certains fleuves côtiers (fleuves des Pyrénées Orientales, Argens)
- Appréhender la fonctionnalité de la continuité écologique
- Appréhender les fronts de migration de l'espèce

Dans le cas de l'anguille, l'utilisation d'autres techniques comme les pêches spécifiques « anguillettes » ou l'outil « flottang » s'avère à priori plus pertinente.

L'utilisation de cet outil entre donc dans le cadre des objectifs communs à l'ensemble des acteurs du territoire qui œuvrent en faveur des compartiments aquatiques (amélioration de la qualité des milieux, préservation de la faune aquatique ...). Ces objectifs sont cités au PLAGEPOMI 2022-2027.

Ces analyses ADNe, qui viennent en complément du suivi de la reproduction et de la pêche amateur, permettent d'identifier les schémas de migration et les axes colonisés annuellement par les aloses, tout en permettant de rechercher des traces de présence de la très rare lamproie marine.

